



Déclaration liminaire au CT du 14/06/2019

Monsieur le président du CT interrégional Île de France,

Nous sommes présents, pour un énième CT, et toujours aussi peu persuadés que cet exercice soit de nature à faire évoluer favorablement les choses. Ainsi des réformes vont succéder à d'autres réformes, des évolutions de structures vont voir le jour ; c'est ainsi depuis des dizaines d'années. Curieusement, on ne prend jamais le temps, au cours d'un CT par exemple, de se poser tranquillement pour analyser les éventuelles bienfaits de celles-ci, les difficultés qu'elles ont engendrées, ou bien tout simplement les résultats observés dans les différents services après qu'elles aient pris effet. Un bilan donc. L'aspect comptable prévaut systématiquement aux décisions et le reste relève bien souvent de l'habileté à habiller les dites réformes. Ce cycle infernal, épuisant, participe bien souvent de la perte de sens ressenti dans de nombreux services. Et pourtant le mouvement social douanier qui aura duré presque trois mois aura démontré que les douaniers sont attachés viscéralement à leurs métiers. Leur volonté de se réapproprier leurs missions doit être prise en compte, et bien au delà de l'accord social qui a été signé par notre organisation syndicale.

La CGT souhaite remercier tous ceux, qui, d'une manière ou d'une autre, se sont associés à ce mouvement. Tout ceux pour qui le quotidien, durant cette période tourmentée, n'a pas été facile mais qui ont tenu bon, conscients que quelque chose de déterminant se jouait. Des services franciliens se seront particulièrement illustrés et auront démontré, dans ce mouvement, la nécessité de travailler mieux, de travailler différemment, dans l'intérêt de tous. Ainsi, la BSITM aura été la première unité à se mobiliser après celles de Calais et de Dunkerque. Leurs revendications étaient connues depuis déjà fort longtemps. Il aura fallu ce mouvement pour qu'elles commencent à être prises en compte à la mesure des attentes. Les relations déplorables entre la douane et l'opérateur Eurostar ne peuvent dorénavant plus être ignorées. L'immobilisme de la SNCF en matière de prise en compte des besoins de cette brigade est dorénavant criant. Si certains dossiers avancent, d'autres, tant ils sont nombreux, sont encore à ce jour sans réponse. Ces revendications, notre organisation syndicale, que ce soit dans les CT ou dans le cadre du comité de suivi de l'accord, n'aura de cesse de les porter, de les marteler, aujourd'hui et demain. Le centre de tri de Chilly Mazarin aura également fait la preuve, de par son engagement, de la nécessité des contrôles. Ses résultats, en matière LCF, respect des normes, quand ils n'auront pas été remarquables auront été simplement exceptionnels. L'administration se doit, sauf à se voiler la face, d'en tirer des enseignements et de renforcer ce service ! Il serait également bienvenu d'envoyer des lettres de félicitations à tous ceux qui ont si admirablement défendu les missions douanières. L'administration a bien souvent opté pour des engagements de procédures disciplinaires. Cela ne fut pas le cas en Île de France, et à ce titre l'action où la volonté du directeur interrégional aura sans aucun doute pesé tout autant que le professionnalisme de nos collègues . Pour cela nous vous en remercions monsieur le président. Cela n'exonère pas la volonté de certains de vos cadres de recourir à des procédés à peine voilés d'intimidation à l'encontre de certains agents. Ceux-ci, bien au-delà de ceux concernés, sauront s'en souvenir. De tout ce qui est bien fait on en retire les bénéfices, de tout ce qui est mal fait on en paye le prix tôt ou tard.

Toujours est-il que ce conflit, de part ses spécificités, interrogera tout autant les organisations syndicales que l'administration. Les analyses et les réponses seront certainement différentes, diamétralement différentes. En tout cas, la preuve a été faite que l'on ne peut pas mettre

indéfiniment le couvercle sur les revendications légitimes d'une corporation, qu'elles soient salariales ou organisationnelles. La preuve a été faite que l'insatisfaction finit toujours par se rendre visible, d'une façon ou d'une autre.

Pour sortir du cadre douanier, ce dont vous nous direz que cela dépasse votre champ de compétences, les réformes qui s'annoncent sont funestes pour les douaniers et les citoyens que nous sommes. La réforme des retraites va entériner un âge de départ à la retraite à 63 ou 64 ans, les seuls qui pourront prendre une retraite méritée avant cet âge sont ceux dont les revenus leur permettront de supporter une décote conséquente. Une minorité de privilégiés. Et tant pis pour tout ceux, de plus en plus nombreux, qui rencontrent des problèmes de santé. Mais sûrement que tout va bien tant qu'un gouvernement qui emporte un peu plus de vingt pour cent des suffrages à l'occasion d'une élection se sent légitime et légitimé. Par charité nous ne parlerons pas du pourcentage d'inscrits que cela représente.